



CONSEIL MUNICIPAL DU 19 JUILLET 2021

Compte-rendu de réunion

Présents :

Mr le Maire Moïse CARON
Laurent BESNARD

Yannick CAILLET 1^{er} adjoint
Hervé LAUREAU

Patrick WALLET 3nd adjoint

APPEL NOMINATIF DES PARTICIPANTS

Mr le Maire procède à l'appel de chaque membre participant au conseil municipal et fait passer la feuille de présence pour signature.

Absents :

Aurore PREAUD
Estelle LANCELOT
Daphné PERROT
Charlène MOUSSET, pouvoir donné à Yannick CAILLET
Jocelyne COUSSEAU, pouvoir donné à Moïse CARON
Kelly CHEVALLIER, pouvoir donné à Moïse CARON
Gilles BONIN
Isabelle FRETZ
Alexandre PHILISPART
Laurent CHABRILLAT, pouvoir donné à Yannick CAILLET

Le quorum ayant été atteint, conformément aux règles d'application dans le contexte sanitaire actuel, la séance a été ouverte à 19h00. Elle a été levée à 20h05.

Secrétaires de séance : Yannick CAILLET

RAPPEL DE L'ORDRE DU JOUR DE LA SÉANCE

I. DÉLIBÉRATIONS

1. Vote de la vente des deux parcelles du terrain de la côte aux brebis
2. Vote du prêt salle polyvalente agents 1x/mandature
3. Vote du classement chemin vallée Bance 45ml dans S.Voirie
4. Vote coût des travaux du SIEGE pour Clos des Lilas et de la Chataigneraie
5. Vote + value enfouissement Rte de Gaillon

II. QUESTIONS DIVERSES

I. DÉLIBÉRATIONS

1. Vote de la vente des deux parcelles du terrain de la côte aux brebis

Monsieur Le Maire rappelle que le conseil municipal avait déjà voté la vente des deux parcelles à 2 acheteurs différents, MM BOUDET et TEJERO pour un montant total de 15.000€. M. TEJERO a décidé de ne pas signer l'acte proposé par le notaire aux conditions mentionnées. Suite au décès de M. TEJERO, Monsieur le Maire indique que le 2nd acheteur, M. BOUDET est intéressé et d'accord pour acheter les 2 parcelles aux conditions définies.

Il est demandé au conseil municipal de prendre la décision de vendre la parcelle ZB246 à un seul acheteur, M. BOUDET, aux conditions proposées.

L'assemblée n'ayant pas de remarques ni de questions, Mr le Maire propose de voter :

Contre : 0	Abstention : 0	Pour : 09
------------	----------------	-----------

2. Vote du prêt salle polyvalente agents 1x/mandature

Monsieur Le Maire expose le fait de prêter la salle polyvalente aux agents municipaux, une fois dans la mandature. Compte tenu des points soulevés en séance, ce vote a été reporté à une date ultérieure.

Parmi les éléments évoqués

- ⇒ Les agents doivent-ils être habitants de la commune,
- ⇒ Comment tracer le prêt de la salle dans la mandature et qui tient à jour le registre sur la mandature,
- ⇒ Etc.

3. Vote du classement chemin vallée Bance 45ml dans S.Voirie

Faute d'éléments suffisants, cette délibération a été reportée au prochain conseil municipal.

4. Vote coût des travaux du SIEGE pour Clos des Lilas et de la Chataigneraie

Afin de payer les coûts des travaux du SIEGE réalisés aux Clos des Lilas et de la Chataigneraie (remplacement des candélabres), Monsieur le Maire propose de voter la décision modificative suivante :

Virement de la somme de 3.130€ du chapitre 21 (art. 2128) vers le chapitre 204 (art. 2041582)

Virement de la somme de 1.524€ du chapitre 21 (art. 2128) vers le chapitre 204 (art. 2041582)

L'assemblée n'ayant pas de remarques ni de questions, Mr le Maire propose de voter :

Contre : 0	Abstention : 0	Pour : 09
------------	----------------	-----------

5. Vote + value enfouissement Rte de Gaillon

Cette délibération a été reportée au prochain conseil municipal.

II. Questions diverses

- Aucune question

RAPPEL DES PROCHAINES ECHEANCES

Le prochain conseil municipal devrait avoir lieu en **janvier 2022** (la date sera confirmée sur le site internet de la mairie). *À noter que nous ne mentionnons au CR que ce qui a été dit lors de la séance du conseil municipal. Aussi, des dates peuvent être modifiées après la séance de conseil municipal. Nous vous invitons donc à consulter l'agenda disponible sur le site internet de la mairie (<http://www.houlbec-cocherel.fr/>) ou à contacter la mairie (02 32 36 67 04) si vous avez un doute sur une date.*